

AR PREFECTURE

017-200041523-20210312-DEC97_2021-AU
Reçu le 12/03/2021

H A U T E

Marchés publics



Décision n° 97 / 2021
AB

**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (point 10 : signer des conventions relatives à des partenariats avec les territoires limitrophes).

Le Président de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge décide de signer une convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et la Communauté des Communes de l'Estuaire pour la réalisation des actions concernant les « Sentiers des Arts – 9^{ème} édition » programmées à compter de fin août 2021 jusqu'au 15 novembre 2021.

Fait à Jonzac,

Le 12 MARS 2021

Le Président

Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute - Saintonge
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex**



**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**